



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.10 (Ajout ou modifications à l'étiquette du produit – mélanges en cuve)

Numéro de la demande : 2025-5263
Demande : Catégorie B.3.10 (Ajout ou modifications à l'étiquette du produit – mélanges en cuve)
Produit : TRAVALLAS HERBICIDE
Numéro d'homologation : 31685
Principe actif : 3 g/L de metsulfuron-méthyle, 30 g/L de thifensulfuron-méthyle et 150 g/L de fluroxypyr, présent sous forme d'ester de 1-méthylheptyle
Numéro de document de l'ARLA : 3823150

But de la demande

La demande en question vise à modifier l'homologation du produit TRAVALLAS HERBICIDE en retirant l'adjuvant Adigor du mélange en cuve indiqué sur l'étiquette avec l'herbicide Axial 100 EC pour une meilleure suppression de la folle avoine.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale ne sont requises, car aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Le retrait de l'adjuvant Adigor du mélange en cuve composé de l'herbicide Travallas et de l'herbicide Axial 100 EC permet de réduire le coût associé à une meilleure suppression de la folle avoine dans les cultures de blé et d'orge.

Les renseignements présentés aux fins d'examen comprenaient des données sur l'efficacité issues d'essais répétés au champ menés sur du blé de printemps dans les Prairies canadiennes en 2025. L'efficacité du mélange de l'herbicide Travallas et de l'herbicide Axial 100 EC, appliqué avec ou sans l'adjuvant Adigor, a été évaluée pour la lutte contre la folle avoine. Les deux traitements ont donné des résultats similaires. Par conséquent, le retrait de l'adjuvant Adigor du mélange en cuve composé de l'herbicide Travallas et de l'herbicide Axial 100 EC a été approuvé.



Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué la demande en question et juge les renseignements suffisants pour modifier l'étiquette du produit.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

Numéro de document de l'ARLA	Référence
------------------------------	-----------

3771339	2025, Value Summary-FMC-71761 with trial reports, DACO: 10.1.
---------	---

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2026

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9.